

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

## Errata

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 90 (1949), p. 464

<[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1949\\_\\_90\\_\\_464\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1949__90__464_0)>

© Société de statistique de Paris, 1949, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>*

## ERRATA

1<sup>o</sup> Journal de Juillet-Août 1949 :

Variété : *Fluctuations longues et oscillations cycliques*, par M. ROUQUET LA GARIGUE.

page 299, ligne 25 : lire « régularités ».

page 300, ligne 8 : lire « se sont livrés ».

page 310, ligne 8 : lire « d'une crise générale qui affecte ».  
ligne 21 : lire « l'offre de blé ».

page 311, ligne 15 : lire « avant 1929 »;

2<sup>o</sup> Journal de Septembre-Octobre 1949 :

Variété : *La part des salaires dans le revenu national*, par M. Maurice TORTI.

L'auteur de l'article paru sous ce titre n'ayant pas revu lui-même les épreuves nous signale quelques erreurs qui n'ont pu être corrigées avant publication et notamment les suivantes :

page 386, il faut lire «..... un accroissement modéré des salaires peut s'accompagner d'une baisse des prix » au lieu « d'une hausse des prix ».

page 391, il faut lire : « ....L'indice des effectifs en 1946 sera donc pris égal à 100... » au lieu de : « L'indice des effectifs en 1936. »

page 391, dernière ligne du tableau, lire :

à la colonne (2) 828 au lieu de 808.

à la colonne (4) 96.048 au lieu de 93.728.

à la colonne (6) 106 au lieu de 104.

à la colonne (9) 111 au lieu de 108.

page 392, 3<sup>e</sup> ligne, lire « l'écart relatif maximum ne dépasse pas 7 %... » au lieu de « 5 % ».

page 392, tableau, ligne (e), masse des salaires nets en 1946 et 1947 : il faut lire : 1.035 et 1.455 milliards au lieu de 103,5 et 145,5.